

LA CLUSAZ - ARAVIS (France)

PAMA – KOMPIENGA (Burkina Faso)



JUMELAGE



Compte rendu de la réunion du 17 Décembre 2008

PRESENTS A LA REUNION	ABSENTS OU EXCUSES
Bernard GIGUET Michel LAGRANGE Jacqueline DUNAND Danielle GIGUET Jean-Yves PESSEY Louis DULAC Louis JALLE Stéphane MOYROUD Sylvaine MOYROUD Michel LANSARD Jean BETEMPS	

**Ordre du jour :**

- Réflexion sur la mise en place d'une structure de contrôle
- Nouvelles du Burkina

\*\*\*\*\*

### **Réflexion :**

Suite à la visite des maires, un éclairage nouveau nous a été apporté sur le fonctionnement sur place des institutions et du pays en général. Le côté positif des mutations en cours dans le pays impliquant de nombreux changements institutionnels il nous paraît important que le suivi local des actions du comité La Clusaz – Aravis s'appuie sur une structure stable, neutre et déjà en place. Le comité Pama – Kompienga nous semble donc tout indiqué et bien adapté pour ce suivi.

Depuis l'AFVP, il nous semble que le comité de Jumelage local ait été discret et en retrait... Devant la mise en place des Mairies, ce dernier s'est peu à peu effacé, laissant sa place et son regard sur les décisions aux institutions. Il serait bon que ce dernier revienne au premier plan des échanges avec le comité La Clusaz - Aravis, et reprenne toute sa place de représentation, d'échange et conserve le côté humain tant présent depuis les débuts du jumelage.

Son respect vis-à-vis des institutions, son rôle fédérateur et sa neutralité politique sont autant de points positifs à son retour sur le devant de la scène des échanges. Déjà composé de représentants de l'ensemble des trois communes de la province et de leurs villages, sous le regard bien veillant et fédérateur de Sa Majesté, son retour au premier plan serait un plus pour la richesse des échanges.

Le fait qu'il soit composé d'un ensemble homogène de membres, nous paraît être une force de terrain dont la neutralité et l'équité permettra une stabilité dans le suivi. Les liens permanents que nous souhaitons entre le Jumelage et les autorités locales en place doivent rester forts et fédérateurs d'idées nouvelles.

\*\*\*\*\*

Dans le souhait émis de mise en place d'un contrôle, question est posée de savoir si et comment le comité de jumelage local, avec l'appui fort des structures en place (Mairies, CPO, CVD, ...) pourrait remplir cette mission.

Des questions, tel que le fonctionnement interne, le financement, le défraiement, (...), doivent trouver une réponse. Notre manque de connaissances du terrain nécessite un éclairage local afin de trouver des pistes de réflexion à ces interrogations.

### **La réflexion porte sur la mise en place souhaitée d'un suivi au niveau local :**

- Suivi des demandes et de la répartition
- Rôle d'information
- Contrôle de la distribution
- Contrôle des réalisations
- Rôle de rapporteur

Dans cette réflexion menée, le suivi souhaité s'adresse en priorité aux personnes physiques ou groupes de personnes demandeuses et ou bénéficiaires d'aides. Nous souhaitons que toute demande ait un écho local avant de nous parvenir.

Dans le cadre de recherches de financements pour des projets de développement initiés par les mairies, les demandes devront être portées à la connaissance du comité à titre d'information, avant de nous parvenir. Ces dernières étant souvent claires et basées sur des études et des dossiers montés par les collectivités elles-mêmes. Il serait préférable que l'ensemble des acteurs du comité soit informé de ces démarches, toujours dans l'optique d'une clarté et d'une transparence bénéfique.

### **Développement des idées :**

**Suivi des demandes et de la répartition :** Nous souhaitons qu'il y ait un regard de suivi des demandes : Le comité se devra être informé par les CVD de l'ensemble des demandes et ainsi d'avoir un regard critique dans le sens positif du terme. Le comité local devra, pour le compte du comité La Clusaz – Aravis jouer le rôle de « filtre », et porter un regard critique sur les demandes avant qu'elles ne nous parviennent. Cette démarche doit avoir pour effet de limiter la distribution d'aide à des personnes en ayant déjà bénéficié, et ainsi diriger cette aide à des personnes, ou groupements que l'on peut considérer comme plus nécessiteux et n'ayant jusqu'ici pas eu accès à ces aides.

**Rôle d'information :** Informer les populations tout d'abord (par des moyens adaptés...) car nous pensons que certaines personnes n'ont pas accès aux aides simplement parce qu'elles n'ont pas été informées de leurs existence... Cette information devra aussi parvenir aux personnes non alphabétisées par le biais d'un retour de l'information via les CVD par leur représentant au comité par exemple...

Informez les mairies par le biais de comptes-rendus de synthèse manuscrits (décisions prises au comité). Nous souhaitons vivement que le rôle central du comité permette une large distribution de l'information, surtout dans les lieux les plus isolés de la région.

Du comité La Clusaz – Aravis enfin, par le biais des mêmes comptes rendus.

Contrôle de la distribution : Ce contrôle se devrait d'être effectué avec les mairies, qui ont une connaissance approfondie du terrain et conservent au travers de leurs maires un rôle d'autorité.

En relation permanente avec le trésorier payeur, le comité pourra avoir un rôle de vérification.

Informez le comité La Clusaz – Aravis de l'arrivée des aides.

Contrôle des réalisations : Ce point reste pour nous de loin un des plus importants. Le contrôle de la bonne utilisation des aides ou des fonds, avec constat des travaux effectués, des achats, recherche et collecte des factures ou de tout élément permettant de retracer la ou les dépenses du montant perçu. Le cas échéant, (avec par exemple l'aide des CVD, ou par tout autre moyen...) la récupération du montant équivalent de l'aide dans les rares cas où elle n'aurait pas été utilisée à bon escient. Dans ces rares cas, le ou les bénéficiaires pourraient se voir écartés de toute demande d'aide pendant un laps de temps à définir.

Rôle de rapporteur : L'ensemble des informations ainsi collectées, depuis le suivi des demandes jusqu'au contrôle final des réalisations se doivent de nous parvenir.

Le but de cette réflexion est pour nous de trouver un moyen le plus transparent, le plus neutre et le plus fédérateur tout en étant sur place, c'est-à-dire au plus près des gens... Les informations qui nous parviennent restent parfois très disparates, la centralisation des données, des informations et du contrôle sur le terrain sera le gage d'une efficacité accrue et plus claire vis-à-vis de nos financeurs.

### Les autres points abordés :

Factures des frais de nourriture des jeunes instituteurs à Namouyouri. Des factures sont parvenues à Louis JALLE concernant une demande de défraiement pour les frais de bouche des jeunes enseignants. Une petite réflexion sur le bien-fondé de cette demande : penser à un défraiement forfaitaire plutôt qu'à un défraiement aux frais réels. Le montant et les conditions n'ont pas été discutés, la réflexion reste à approfondir.

Eclairages des écoles mis en place : Une défaillance des panneaux solaires mis en place par Loulou dans une des salles de classe. Un réparateur doit passer vérifier les panneaux. Une réflexion a été amorcée afin de trouver un système moins fragile... Loulou s'est proposé de prendre contact avec une entreprise basée sur Genève et fabricant des systèmes leds à base de récupération. A approfondir...

Envoi du solde de l'année par une répartition sur place : Le solde de fin d'année représentant une somme d'environ 6'000€ sera envoyé à sa majesté FIMBA à des fins de répartition entre les trois communes.

Foyer de Pama changement de gérant : demande qu'il y ait une plus forte implication sur place de la part des élèves pour une prise en charge de leurs difficultés : autogestion. Ces derniers se doivent de se prendre en main pour la tenue des lieux et la gestion en autonomie..... Michel LAGRANGE, qui gère le foyer à distance aimerait plus d'implication de la part des élèves. Il faudrait la création d'un noyau dur d'élèves prêts à s'impliquer dans la gestion du foyer (Entretien, repas et gestion des stocks nourriture, placement des élèves, jardinage...) et de faire remonter à Michel des informations concises et cohérentes. Si le relâchement relatif constaté cette fin d'année venait à persister, Michel a mis en avant le fait de se désengager de la gestion du foyer. Il est donc dans l'intérêt du foyer de resserrer les liens et de prendre en main la gestion du local.

Nous vous attendons nombreux pour la réunion de l'assemblée Générale qui aura lieu le 07 Janvier prochain.

Pour le bureau,  
Le Vice Président  
Bernard GIGUET

